

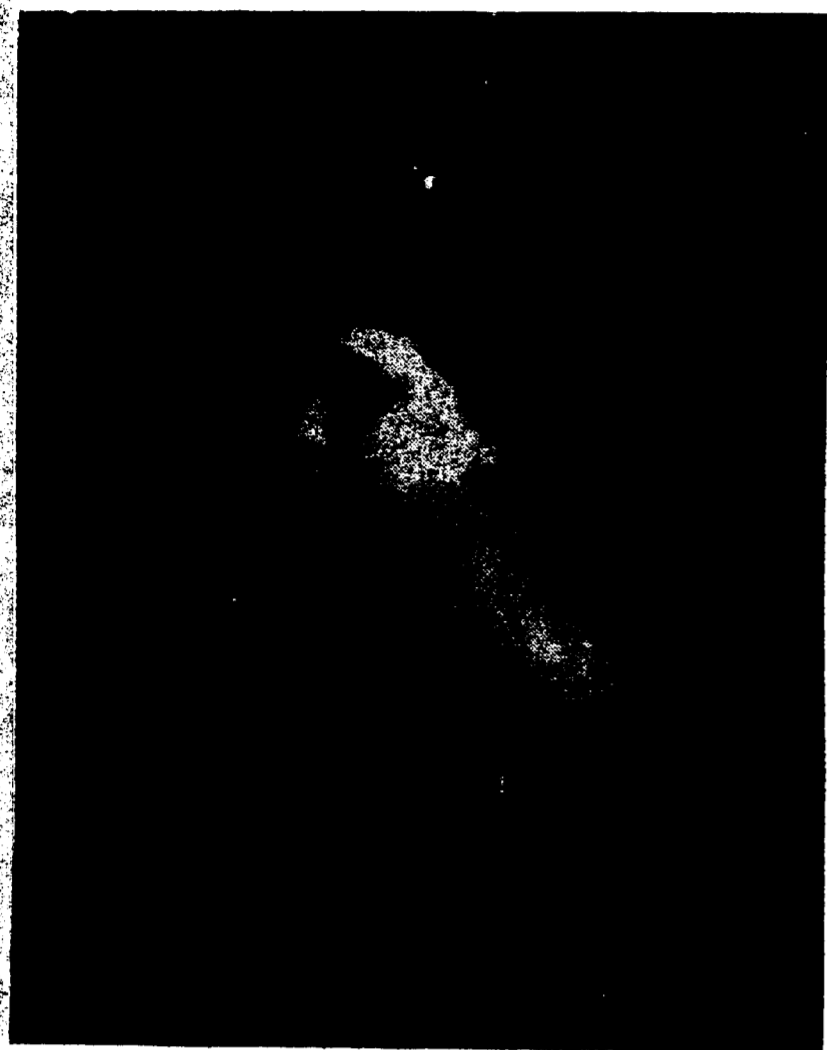
BYRRH

VIN TONIQUE et APÉRITIF

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES L. VIOLET, THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH



MONDANITÉS

Mme Philip Werlein et ses enfants sont partis récemment pour Bay City, Mich. Plus tard ils iront à Detroit.

Mme Frederic Joubert et ses enfants seront de retour de la Virginie en octobre. Ils étaient chez les parents de Mme Joubert, le Major et Mme Palmer, à leur résidence de campagne près de Washington.

M. et Mme Claiborne Andrews sont revenus de la Passe, où ils avaient un cottage à West End pour la saison.

Dr. Edwin Aldeman, président de l'Université de la Virginie, et Mme Aldeman sont à Paul Smith, New-York, où ils ont un cottage. Ils ont passé une grande partie de l'été dans les Adirondacks.

M. et Mme J. D. Little et Mlle Laura Hayward, la sœur de Mme Little, sont actuellement à Orillia, Canada, où ils occupent la maison de Mme H. H. Waters. Ils seront de retour ici vers la fin d'octobre. M. et Mme Little ont passé l'été en Europe.

M. Henry D. Richardson est de retour d'un long séjour au Colorado et dans l'ouest.

On annonce les fiançailles de M. Ira James Warner à Mlle Amy May Harris de Houston, Tex. Le mariage aura lieu en octobre.

Mlle Monita Harden et Carrie Walmsley sont revenues lundi de la Passe, où elles étaient en visite chez Mme Henry Bruguères.

M. et Mme Hunter C. Leake qui viennent de passer quelques semaines avec leur genre et leur fille, M. et Mme Théodore Jack, à Tulsa, Okla., iront à New-York avant de s'en retourner à la Nouvelle-Orléans. M. et Mme Jack ont pris possession de leur nouvelle résidence à Tulsa.

Mme R. H. Wilmot et les demoiselles Wilmot sont à Chicago pour le moment, après avoir passé tout l'été à Plum Lake, Wis. Elles resteront dans le Nord jusqu'en octobre.

Mme Louise McLauren et ses filles, Mlle Lee et Louise McLauren, qui ont habité l'ouest pendant plus d'une année, arriveront de Colorado vers la première semaine d'octobre et prendront possession de leur maison, rue Jeannette.

M. et Mme Edgar T. Leche qui avaient dû occuper leur maison, rue Prytanée, cet hiver ont changé d'idée ayant pris des appartements chez Mme Henry Gardes, rue Troisième. Ils y seront après le 1er octobre.

M. et Mme Alfred Pattison prendront possession de leur nouvelle maison, rue Septième le 1er octobre.

M. et Mme Blanc Monroe sont attendus en ville la semaine prochaine après avoir passé un mois dans le Colorado.

M. et Mme Charles Grinnell Cobb ont pris possession de leur nouvelle résidence, 1105 rue Peniston. Mme Cobb prendra le vendredi pour son jour de réception.

M. John Stewart Campbell a passé une semaine à l'Hôtel St. Charles à son retour du Mexique. M. Campbell est reparti encore samedi pour Chicago afin d'aller voir sa mère et ses sœurs, qui habitent là-bas.

Mme W. H. Thompson qui avant son mariage était Mlle Malcolm McIntyre, est arrivée de Louisville pour une visite à sa mère, Mme McIntyre. Mme McIntyre arrive de Asheville, où elle avait été passer quelques temps chez son genre et sa fille, M. et Mme Alan McDonald.

Le mariage de M. Brunswick Sharp, fils du Président Sharp de l'Université Tulane, et de Mme Sharp, et de Mlle Janet Powell de Germantown, Pa., aura lieu dans cette ville le mercredi, 1er octobre. Mme Robert Sharp et sa fille, Mlle Dorothy Sharp, qui sont parties pour le nord il y a quelques semaines étaient à Philadelphie dernièrement et iront à Germantown afin d'assister au mariage.

M. et Mme A. Sidney White sont revenus de Mandeville, où ils ont occupé un cottage pendant les dernières semaines de la saison. Leurs deux filles, Mlle Maude et Ellene White, qui étaient à Browns Wells avec leur grand-mère, Mme John W. Tobin, sont revenues en ville avec elle.

Mlle Adrienne Ziegler arrive de Toledo, O., où elle était chez M. et Mme Gordon Mather depuis plusieurs semaines. Mlle Adèle Ziegler, la fille cadette de M. et de Mme Charles W. Ziegler, est partie pour St. Louis, où elle ira encore au Collège du Sacré Cœur. M. Gordon Ziegler est aussi parti pour le collège, où il sera au Georgia Military Academy. William Walmsley, le fils de M. et de Mme S. P. Walmsley, et Aitry Parker, le fils de M. et de Mme John Parker, seront aussi au même collège pendant cette année.

M. et Mme Henderson Barkley et leurs enfants sont revenus lundi de la Passe, où ils étaient depuis plusieurs mois.

M. et Mme Edward Reiss et leurs filles, Mlle Alice et Ella Reiss, et les autres membres de la famille sont revenus de Covington, où ils étaient à Glen Cottage depuis longtemps. Mlle Alice Reiss repartira aujourd'hui pour la Passe, où elle sera chez son oncle et sa tante, le Dr. et Mme Paul Reiss, pour quelques semaines. Le Dr. et Mme Reiss ont pris le cottage de Mme George B. Penrose pour le reste de la saison.

M. et Mme Margaret Irwin est revenue de Biloxi, où elle a passé un mois à la White House. Mlle Charlotte Cunningham est en visite chez sa sœur, Mme F. Huer Hoge, à sa demeure à Rochelle Park, New Rochelle.

M. Edgar des Bordes est de retour de Mobile, où il était en visite chez M. et Mme Robert L. More. M. Stamps Farrar est à Charlottesville, Va., où il est étudiant à l'Université de la Virginie, où il sera pour une année de plus.

M. et Mme Thomas Westfeldt sont de retour de l'autre bord du lac, où ils ont passé une quinzaine de jours chez Mme John Huger à Waveland. M. et Mme Edward Pugh de Donaldsonville ont passé quelques jours à la Nouvelle-Orléans. Ils étaient chez Mlle Ferrier, rue St. André.

Le Cercle "Polyhymnia" aura sa première réunion et répétition pour la saison 1913-1914, le lundi, 6 Octobre, à 8 heures du soir, à la résidence de la directrice, Mme Thérèse Cannon Buckley. La première musicale aura lieu la seconde semaine de Novembre.

Le Théâtre sous la Terreur

M. Paul d'Estrée vient de publier un fort intéressant volume consacré au "Théâtre sous la Terreur", avec ce sous-titre suggestif: "Théâtre de la Peur". On y trouve, narrés avec talent et soutenus d'une documentation très précieuse, les épisodes gais ou tragiques qui accompagnèrent l'intervention — prétendue miraculisatrice — du Comité de Salut public dans le domaine théâtral. Nous en détachons les pages consacrées à la Montansier et à Franceour.

Aux premières heures de la Révolution, dans cette période d'effervescence et d'agitation qui précéda la chute de la royauté, et qui n'était déjà plus l'ancien régime sans être encore le nouveau, les directeurs de théâtre en étaient arrivés à ne plus savoir où commençaient leurs droits et où finissaient leurs devoirs.

Jadis ils étaient tenus de pratiquer la clôture pascale, c'est-à-dire de fermer leur théâtre, pendant la Semaine Sainte et la Semaine de Pâques. La municipalité parisienne ayant rétabli la censure après l'avoir supprimée, ils se demandèrent et lui demandèrent s'ils devaient, comme par le passé, suspendre, pendant quinze jours, les cours de leurs représentations.

Après la chute des Girondins, l'esprit d'arbitraire de la Commune de Paris put se donner libre carrière et comprit bientôt dans la même persécution les entrepreneurs de spectacles. Son hostilité se traduisit, le 18 juin 1793, par un arrêté du Conseil général, dont les considérants sont restés célèbres:

"Considérant que depuis longtemps l'aristocratie s'est réfugiée chez les administrateurs des différents spectacles; "Considérant que ces "Messieurs" corrompent l'esprit public par les pièces qu'ils représentent; "Considérant qu'ils influent d'une manière funeste sur la Révolution... etc."

Le fondé de la querelle ne laisse pas que d'être plaisant. La Commune, devant les déclarations de l'Assemblée conventionnelle, estimait que les "administrateurs" ne donnaient pas suffisamment de ces spectacles gratuits, pour lesquels certains membres du Conseil général avaient un goût tout particulier.

Les directeurs de théâtre, justement émus de ces considérants, se rendirent, le 20 juin, à l'Hôtel de Ville, pour protester contre leur injustice, malveillance, et à l'appui de leur réclamation, ils produisirent l'état des pièces patriotiques qu'ils avaient fait jouer dans le but de propager l'évangile révolutionnaire.

Il fallut que l'argument fût sans réplique, pour que l'arrêté fut rapporté sur la proposition de Réal, premier substitut du procureur de la Commune.

Les administrateurs de l'Opéra s'étaient adressés à la presse, à deux journaux très lus, le "Moniteur" et "la Chronique de Paris", pour faire justice de telles imputations. S'ils n'avaient pas jusqu'à présent donné de gratis, c'étaient précisément parce que la Commune n'avait pas encore accepté les dates qu'ils avaient choisies pour ces représentations. Et, par prudence, ils avaient eu "la précaution de retrancher du répertoire toutes les pièces qui pouvaient inspirer aux malveillants des applications coupables."

A son tour, le 2 août 1793, la Convention décrétait la loi draconienne et la représentation gratuite, aux frais de l'Etat, d'un certain nombre d'ouvrages patriotiques. Un règlement retrouvé aux Archives Nationales donne la liste des théâtres appelés à répandre cette manne civique "de par et pour le peuple", suivant la sacro-sainte formule.

Les directeurs — et ceux-là mêmes qui avaient sollicité la censure communale — résistaient de leur mieux, exaspèrent de leur bonne foi, plaidaient les circonstances atténuantes, cherchaient à gagner du temps, et finalement se résignèrent quand l'autorité daignait les laisser vivre.

La Montansier, entre autres, demeura jusqu'au bout sur la brèche, comme une amazone du temps de la Fronde. Du jour où elle obtint, grâce à Marie-Anne, le privilège de la salle de Versailles, elle put se croire enfin sur la route de la fortune. Ses mésaventures de la direction de Rouen, mésaventures que lui avaient attirées les violences de son amant Neuville, n'étaient point pour décourager une humeur aventureuse comme la sienne. Et la Révolution, à ses débuts, la trouva toute prête à l'exploiter patriotiquement.

La Montansier dirigeait au Palais-Royal le Théâtre des Beaujolois, qui devait bientôt porter son nom, quand l'invasion de la France par les Prussiens fit bondir tous les coeurs de colère et d'indignation. Chaque pays chaque ville équipa des bataillons. La Montansier voulut avoir les siens. Ce fut ainsi qu'elle envoya au camp de Dumouriez une légion de quatre-vingt hommes, engobés, habillés, armés à ses frais. Ces volontaires étaient commandés par Neuville et comptaient dans leurs rangs plusieurs acteurs de la Montansier. Ils ne rentrèrent à Paris que deux mois après leur départ, c'est-à-dire après l'expulsion définitive de l'ennemi.

A cette époque, et peut-être même depuis plus longtemps, la Montansier était en relations suivies avec Dumouriez. Or, plusieurs mois après la victoire de Valmy, le général était devenu suspect à la Montagne; et comme si cette éducation de la démagogie révolutionnaire eût présenté la trahison imminente de l'ancien ministre de Louis XVI, elle le poursuivait de ses invectives dans ses journaux, dans ses clubs, à la Convention même, en lui donnant pour complice de sa forfaiture la directrice du Théâtre Beaujolois.

Or, la comédienne, et par ricochet Dumouriez, trouvèrent un défenseur inattendu dans la personne de Duham, un député qui appartenait cependant à la Montagne. Le 12 mars 1793, ce conventionnel monta à la tribune pour raconter à ses collègues un véritable roman.

Appelé, disait-il, au Comité de sûreté générale, il y avait appris que la Convention décrétait et édifiée sur certaine médaille contre-révolutionnaire qu'il venait de recevoir; et Duham s'empressa de lui en tracer la description. C'était une sorte de jeton large comme un écu de six livres qui portait sur "sa face" cette inscription: "Roi de France et de Navarre" et, à "son revers" celle-ci: "Louis XVI, né le 10 mai 1774, martyrisé le 21 janvier 1793." Cette médaille était parvenue, la veille, au représentant, muni de cette adresse: "Au député, le citoyen Duham" et accompagné d'un billet anonyme ainsi libellé: "La Montansier, payée par la France à Bruxelles, y a apporté cette médaille; et la jeune Crumpipen, maîtresse de Dumouriez, en a distribué partout." Duham courut aux renseignements et sut de son collègue Lacroix que la Montansier, à Bruxelles, avait rendu d'éminents services à la liberté, en jouant gratis pour le peuple des pièces très révolutionnaires, et que ses acteurs avaient converti plus d'aristocrates que les aristocrates n'avaient converti de patriotes.

La défection de ce général fut, sans nul doute, funeste à la Montansier. Mais l'orage qui s'annonçait lentement sur la tête de la comédienne n'éclata guère qu'en novembre 1793. La Montansier avait fondé et inauguré, trois mois auparavant, rue de la Loi (rue Richelieu), une nouvelle scène qu'elle dénommait "Théâtre national", et dont elle avait su fort habilement amorcer le succès. Elle avait distribué, dans les premiers temps, bon nombre de billets de faveur; et le public avait fini par prendre le chemin du théâtre. Les pièces ne valaient ni moins, ni mieux que celles des autres entrepreneurs. Mais il ne paraît pas qu'elles aient attiré les foudres de l'autorité sur la direction. C'était plutôt la directrice qui était personnellement désignée à la vindicte des lois. La Montansier ne l'ignorait pas; et elle avait tenté de parer le coup par une manœuvre attestant l'ardeur et la sincérité de sa foi républicaine.

En conséquence, elle avait adressé, au commencement d'octobre 1793, la lettre suivante:

"Aux citoyens représentants du peuple souverain composant le Comité d'Instruction publique. "Citoyens,

"Pénétrée des effets salutaires que peuvent produire sur l'esprit public les représentations des ouvrages où respire l'amour du plus pur républicanisme, nous avons consacré notre nouveau théâtre pour n'y représenter autant que possible que des ouvrages patriotiques. Il serait flateur pour nous que vous jugeassiez vous-même de l'esprit républicain qui règne dans les pièces que l'on y représente; et ce désir patriotique nous autorise à vous offrir, citoyens représentants, une loge à mon Théâtre National, rue ci-devant Richelieu. Il me sera honorable de vous la voir accepter.

"Ne croiriez-vous pas convenable que nous donnions, par semaine et pour toujours, une représentation pour et par le peuple? Cette mesure peut être d'un intérêt majeur pour soutenir l'esprit public à la hauteur de la Révolution; si vous l'agréez, je suis prête à l'exécuter.

"22e jour du 1er mois de la 2e année de la République. "MONTANSIER"

Le Comité d'Instruction publique ne daigna même pas répondre; et on lit en marge de la lettre:

"Passé à l'ordre du jour le 28 du premier mois."

En effet, la nouvelle convention n'avait pu parvenir, malgré sa formelle adhésion au catéchisme révolutionnaire, à déserter la méfiance jacobine. Celle-ci, de jour en jour plus agressive, la dénonçait enfin à la Commune de Paris, comme suspecte d'intelligences avec l'étranger. Des ennemis acharnés de la Montansier, Chaumette et son substitut Hébert, n'avaient jamais pardonné à la directrice du Théâtre National sa liaison avec Dumouriez, objet perpétuel de leur haine et de leurs récriminations. Ils pressèrent à la tribune du Conseil général, leur accusation. A les entendre, la Montansier avait reçu des fonds des Anglais, des émigrés et même de Marie-Anne — cent mille écus! — pour la construction de son théâtre. Ses relations avec l'ancienne Cour et avec Dumouriez, la dépréciation qu'elle avait tentée des assignats, le papier-monnaie de la République, tout dans ses actes, la condamnaient.

Sous une forme pittoresque en son ignoble langage, le misérable Hébert a résumé, dans son Père Duchesne, les chefs d'accusations portés par la Commune contre la directrice du Théâtre National.

Débutant par le roman-conventionnel, — Le Conseil général de cida, comme sanction à la dénonciation dont il était saisi, l'arrestation de la Montansier et la fermeture du Théâtre qui portait son nom. Le lendemain, la comédienne était appréhendée, alors qu'elle montait en voiture avec Fabre d'Églantine et conduite à la Petite Force, où elle ne devait plus sortir qu'après le 9 thermidor.

La décision du Conseil général amenait quelques jours plus tard Robespierre à la tribune des Jacobins. Le conventionnel avait sur le cœur un propos tenu par Hébert dans la Société, propos dont il ne rendait pas cependant responsable l'auteur du "Père Duchesne", bien qu'il eût déjà le pressentiment de la malveillance, prudemment dissimulée, du fonctionnaire municipal à son égard. "Un homme très connu, dit Robespierre, a voulu persuader à Hébert qu'après l'arrestation de la Montansier, je devais dénoncer, cette mesure, dénoncer, à cette occasion, Pache (le maire de Paris), Hébert et toute la Commune. Je devais prendre apparemment un vif intérêt à cette héroïne de la République, moi qui ai provoqué l'arrestation de tout le Théâtre Français."

Et Robespierre démontrait l'invraisemblance d'un tel récit, lui qui s'était, au contraire, affirmé l'irréductible "défenseur de tous les patriotes et martyrs de la même cause."

Il attribuait cette calomnie à "une armée d'espions, de fripons stipendiés qui s'introduisaient partout"; car rien jusqu'ici n'est venu prouver que le chef de la Montagne se soit jamais intéressé à la Montansier; et nous croirions plus volontiers qu'Hébert ait forgé ce mensonge de toutes pièces, inaugurant ainsi la campagne qu'il devait mener si sou-

noisement contre l'autorité et contre la puissance de Robespierre.

Franceour, un des directeurs de l'Opéra, ne fut guère plus heureux que la Montansier. C'était un de ces "administrateurs" aristocrates, que la Commune accusait de corrompre l'esprit public par des pièces contre-révolutionnaires et qui avaient dû se laver de ces noires accusations en produisant le répertoire patriotique qu'ils avaient servi à leur clientèle.

Au fond, le directeur de l'Opéra et son associé Colletier étaient, comme la directrice du Théâtre National, des républicains malgré eux; ils ne pouvaient oublier les jours heureux qu'ils avaient vécus sous le sceptre abhorré du tyran; et ils constataient, non sans amertume, la pénurie de recettes qui avaient suivi l'avènement glorieux du sans-culottisme intégral. Mais le souci de leur sécurité personnelle les avait obligés à faire contre mauvaise fortune bon cœur, en instituant toute une série de compositions musicales, dont les poèmes portaient cette empreinte ultra-révolutionnaire, qui était comme la marque de fabrique des tragédies, des comédies, voire des vaudevilles du temps. Pour un peu, il eût fallu que les partitions elles-mêmes fussent "à l'ordre du jour"; et nous verrons que des musiciens réussirent ce tour de force.

Malheureusement, le sentiment artistique de Franceour se révolta par moment contre d'aussi dures nécessités; et certain jour qu'on lui présenta un opéra sur la "Passion du Christ," il ne put réprimer un geste de protestation.

Le comte Beugnot, qui vit le manuscrit, dit qu'il comportait trois actes ou trois parties: 1e, l'Accusation; 2e, le Jugement; 3e, l'Exécution. C'était, dans tous ses détails, le drame du Golgotha.

L'Ancien régime n'eût pas accepté un tel sujet; le nouveau y tenait, au contraire, beaucoup. Il affectait une admiration très vivante pour la personnalité du Christ; Camille Desmouins, Hébert et combien d'autres journalistes ne parlaient qu'avec amour et respect du "sans-culotte Jésus."

Franceour n'éprouvait pas une moindre vénération pour le héros républicain de la Passion; mais il avait plus tard à Beugnot que le personnage ne lui avait jamais paru suffisamment scénique et que la dramatisation toute moderne de ce vieux mystère ne l'avait guère séduit.

Cependant, le travail des répétitions n'était pas encore commencé. Les Comités, d'ailleurs, ne s'entendaient pas sur l'opportunité, ni sur le jour de la représentation. Fabre d'Églantine avait collaboré, disait-on, au poème; aussi Collet d'Herbois, l'ex-cabotin auteur, lui opposait-il d'aigres critiques. Pour les mettre d'accord, on expédia Franceour à la Force, où Beugnot devait être son compagnon de captivité. Le grief le plus grave qu'on invoqua contre le directeur de l'Opéra, c'était d'avoir apporté de sérieux obstacles à la mise en scène de ce que Beugnot appelait un "puissant ressort dramatique."

Peut-être la détention de Franceour avait-elle une cause plus lointaine, si l'on tient pour authentique l'anecdote que le fougueux girondin Girey-Dupré raconte dans son "Patriote français." Au dire de l'ardent polémiste, Franceour aurait reçu, le 15 mai 1793, le poulet suivant:

"Le Comité révolutionnaire de la section Bon-Conseil... ne voulant, en ce moment, exiger de votre portion de ton superflu, te requiert de payer

3600 livres

"Si tu refuses de payer cette somme, les meubles et immeubles seront saisis et vendus par le Comité révolutionnaire et la personne déclarée suspecte."

Or, en fait de "meubles et immeubles," Franceour n'avait que des dettes. On devine sa réponse. En tout cas, entré à la Force le 16 octobre 1793, il n'en sortit qu'un an après; le Terreur avait vécu.

PAUL D'ESTRÉE.